

SUITE DE LA 7me PAGE

P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat. Approuvé le 2 juillet 1908. Copie conforme: JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 136. Projet de loi de la Chambre No 407. Par M. Johnson, de Madison. Faisant une allocation pour rembourser les banques ayant l'agence fiscale de l'Etat...

LOI No 137. Projet de loi de la Chambre No 401. Par M. Generally. Pourvoyant à la pose de bouées et à la démarcation des bornes des eaux entre les Etats de la Louisiane et du Mississippi...

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, qu'il est fait le devoir du chef des ingénieurs de bureau des ingénieurs d'Etat de dessiner une borne entre les eaux de la Louisiane et du Mississippi...

Section 2. Il est, en outre, décrété, etc., que des que le chef des ingénieurs sera prêt à procéder à son travail, il en préviendra le gouverneur, lui faisant connaître le jour et le lieu où il se propose de commencer le travail...

Section 3. Il est, en outre, décrété, etc., que ledit ingénieur en chef achètera ou fera acheter toutes les terres et toutes autres propriétés qui pourraient être nécessaires pour ledit travail...

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat. Approuvé le 2 juillet 1908.

LOI No 138. Projet de loi de la Chambre No 400. Par M. Johnson, rapporteur du Comité des Allotations. Faisant une allocation pour payer au Gardien de l'Arsenal d'Etat un reste non payé de son salaire des années 1904 et 1905...

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat. Approuvé le 2 juillet 1908.

LOI No 139. Projet de loi de la Chambre No 399. Par M. Johnson, Rapporteur du comité des Allotations. Faisant une allocation pour payer le déficit dans le salaire de l'agent spécial de 1897, du 3 février 1908 au 1er juillet 1908...

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que la somme de mille dollars (\$1,000) est allouée de tout argent dans le Trésor de l'Etat non autrement alloué pour payer le reliquat de salaire dû au Gardien de l'Arsenal d'Etat...

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat. Approuvé le 2 juillet 1908.

LOI No 140. Bill de la Chambre No 396. Par M. Dougherty. Faisant à l'Horticulture et Directeur des Stations Expérimentales de la Louisiane, un devoir d'embellir les terrains de la Maison d'Etat...

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, qu'il sera du devoir de l'Horticulteur et Directeur des Stations Expérimentales de la Louisiane, d'acheter les matériaux nécessaires...

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat. Approuvé le 2 juillet 1908.

P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat. Approuvé le 2 juillet 1908. Copie conforme: JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 141. Projet de loi de la Chambre No 395. Par M. Johnson, de Madison, Rapporteur du comité des Allotations.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, qu'il est alloué la somme de dix-sept mille deux cents dollars (\$17,200.00) pour payer le déficit de l'alloation en faveur de la bourse de l'école Normale de l'Etat à Natchitoches, pour 1908.

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat. Approuvé le 2 juillet 1908.

LOI No 142. Projet de loi de la Chambre No 389. Par M. Clinton.

Faisant une allocation de dix mille dollars (\$10,000) pour payer la publication conformément aux lois existantes, de tels amendements Constitutionnels proposés qui peuvent être soumis aux suffrages du peuple à l'élection qui aura lieu le 3 novembre 1908.

Section 1. Il est, décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que la somme de dix mille dollars (\$10,000) en telle partie de la somme qui sera nécessaire est allouée à prendre du Fonds Général pour l'année 1908, pour payer la publication, conformément aux lois existantes, de tels amendements constitutionnels proposés...

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat. Approuvé le 2 juillet 1908.

LOI No 143. Projet de loi de la Chambre No 380. Par M. O'Bannon. Pour la mise en vigueur des dispositions de l'Article 308 de la Constitution: pour encourager l'immigration dans les diverses paroisses de l'Etat...

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que, afin de mettre à exécution les dispositions de l'Article 308 de la Constitution, que toutes les fois que le Juri de Police d'une paroisse quelconque allouera une somme dans le but d'annuler les ressources de ladite paroisse et d'encourager l'immigration, quant les plans du jury de Police sont observés et approuvés par le Bureau d'Agriculture et d'Immigration de l'Etat...

Section 2. Il est, en outre, décrété, etc., que le montant alloué par le jury de police sera dépensé exclusivement pour annoncer les ressources de la paroisse et d'assurer une immigration désirable; et le président du jury de police est requis de présenter un compte détaillé au commissaire de l'Agriculture et de l'Immigration pour qu'il voit comment ces montants ont été dépensés.

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat. Approuvé le 2 juillet 1908.

LOI No 144. Projet de loi de la Chambre No 348. Par M. Thornton. Pour créer une commission pour la conservation des Ressources Naturelles; pour pourvoir à son administration et à ses devoirs; et révoquant toutes lois en conflit ou incompatibles avec les dispositions de celle-ci.

Attendu que la récente conférence des Gouverneurs, à la Maison Blanche, a déclaré en forme conviction que la conservation des ressources naturelles est un sujet d'une importance transcendante; que ces ressources comprennent les eaux, les forêts, les terres, les minéraux; que la nation, l'Etat et le peuple devraient se préoccuper de cette conservation; et...

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, qu'un bureau de Ressources Naturelles, opérant sous le nom de "Commission sur les Ressources Naturelles" est créé et sera composé de sept membres dont deux seront ex-officio le professeur d'Agriculture de l'Université de l'Etat, et l'ingénieur en chef du Bureau des ingénieurs; les cinq autres seront nommés par le Gouverneur, qui désignera du nombre des membres un président et un secrétaire d'Etat.

Section 2. Il est, en outre, décrété, etc., que l'existence de cette commission créée par cette loi cessera "ipso facto" à l'expiration de la session législative de 1910, à moins que son existence ne soit continuée à ladite session.

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat. Approuvé le 2 juillet 1908.

LOI No 145. Projet de loi de la Chambre No 380. Par M. O'Bannon. Pour la mise en vigueur des dispositions de l'Article 308 de la Constitution: pour encourager l'immigration dans les diverses paroisses de l'Etat...

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que, afin de mettre à exécution les dispositions de l'Article 308 de la Constitution, que toutes les fois que le Juri de Police d'une paroisse quelconque allouera une somme dans le but d'annuler les ressources de ladite paroisse et d'encourager l'immigration, quant les plans du jury de Police sont observés et approuvés par le Bureau d'Agriculture et d'Immigration de l'Etat...

Approuvé le 2 juillet 1908. Copie conforme: JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

William Frantz & Cie., JOAILLIERS ET OPTICIENS.

Marchandises en Argent Véritable et en Or Massif. Inspecteurs Autorisés des Montres de Chemins de Fer. Prompte attention accordée aux demandes et commandes par la poste. Attention Spéciale Appelée sur les Départements de Réparations.

DIAMANTS, MONTRES, Bijoux en Argent et Or Massif. A. M. HILL, 685 rue du Canal.

F. A. BRUNET, HORLOGER BIJOUTIER JOAILLIER. 313 RUE ROYALE. ALLIANCES ET BAQUELS DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

SUN INSURANCE COMPANY DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE. SOCCURSALE. CHAS. D. FOUCHER, Gérant.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe. Plus de \$71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

KING EDWARD HOTEL (HOTEL DU ROI EDUARD) NEW YORK. 145 & 155 W. 47th St. A toucher de Broadway.

LA PLUS GRANDE EXPOSITION De Véhicules, Harnais et Accessoires. NOUVEL ETABLISSEMENT DE Joseph Schwartz Co., Ltd RUES LAFAYETTE ET BARONNE.

D. MERCIER'S SONS. Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

CHEMINS DE FER.

Table of train arrivals and departures for New Orleans Great Northern R.R. and Louisville & Nashville.

Table of train arrivals and departures for Queen & Crescent Route.

Table of train arrivals and departures for Illinois Central.

Table of train arrivals and departures for The Yazoo and Mississippi Valley.

Table of train arrivals and departures for New Orleans, Fort Jackson and Grand Isle R.R.

Table of train arrivals and departures for Louisiana Southern Railway.